

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

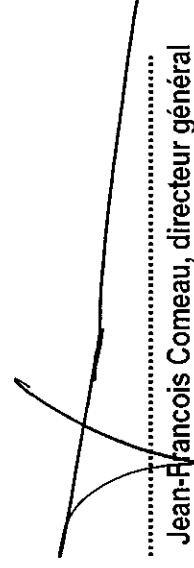
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité**

**QUE :-**

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 16 janvier 2018 à 20 h, séance au cours de laquelle le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations doivent être adoptés. Une période de questions sera également prévue et cette séance portera exclusivement sur le budget et le programme triennal.

**DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-huit.**

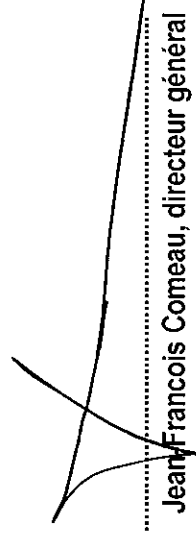
  
.....  
Jean-François Comeau, directeur général

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-François Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12 h 00 et 16 h 30, le 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

  
.....  
Jean-François Comeau, directeur général